ADC – AUTO-ÉCOLE DU CENTRE

PROGRAMME DE FORMATION

FORMATION PROFESSIONNELLE

FIMO voyageurs
Parcours professionnel

FORMATION INITIALE MINIMALE OBLIGATOIRE



Organisme	ADC Auto École du Centre - Centre de formations
Adresse	80 rue Schoelcher, 97232 Le Lamentin
Autre site	Habitation Carrère, 97232 Le Lamentin
Téléphone	0596 513 493
Courriel	adc-auto-ecole@wanadoo.fr
Site internet	https://www.autoecole-martinique.fr/
Responsable pédagogique	M. Eddy VILLET

Informations essentielles

Intitulé	Formation initiale minimale obligatoire des conducteurs du transport routier de voyageurs - FIMO voyageurs
Cadre réglementaire	Formation professionnelle initiale prévue pour les conducteurs de véhicules de transport routier de voyageurs soumis à l'obligation de qualification initiale.

Auto-école du Centre – 80 rue Schœlcher – 97232 Le LAMENTIN
Tél. 05 96 51 34 93 – Mail : adc-auto-ecole@wanadoo.fr
Siret : 384 621 397 000 23 – Code APE : 853 Z – Agrément préfectoral : E 26 972 000 0
Numéro de déclaration d'activité : 97 97 011 79 97

Public visé	Tout conducteur, salarié ou non, principal ou occasionnel, appelé à conduire un véhicule de transport de voyageurs pour lequel un permis des catégories D1, D1E, D ou DE est requis.
Prérequis d'admission	• Être titulaire d'un permis D1, D1E, D ou DE en cours de validité. • Être reconnu apte à la conduite des véhicules du groupe lourd lors de la visite médicale réglementaire. • Satisfaire aux conditions administratives et au positionnement fixés par ADC.
Durée	140 heures réalisées sur quatre semaines consécutives, sauf organisation réglementaire particulière autorisée.
Dates et horaires	Une session par mois - 08h 12h – 13h 16h
Lieux	80 rue Schoelcher et/ou Habitation Carrère, 97232 Le Lamentin ; plateau technique et voies ouvertes à la circulation répondant aux exigences de la formation.
Délai d'accès	Une session planifiée par mois sous réserves d'un nombre de stagiaires suffisants (16)
Tarif	Prix HT : 1980,00 € Prix TTC : 2148,30 €
Financement	Employeur, CPF, OPCO, France Travail, Région, paiement individuel
Modalités	Formation présentielle alternant apports théoriques, études de cas, exercices pratiques, conduite individuelle, manœuvres professionnelles et commentaires pédagogiques.
Effectif	20 stagiaires maximum
Validation visée	Attestation de FIMO voyageurs permettant la délivrance de la carte de qualification de conducteur selon les procédures réglementaires.

Objectifs de la formation

Objectif général	Acquérir la qualification initiale nécessaire à l'exercice professionnel de la conduite d'un véhicule de transport routier de voyageurs, dans le respect de la sécurité, de la réglementation et de la qualité de service.
Résultats attendus	• Conduire de manière rationnelle, sûre et économique. • Appliquer les réglementations sociales et celles du transport de voyageurs. • Prévenir les risques professionnels, routiers et environnementaux. • Adopter les comportements attendus en matière de service, d'accueil et d'image de l'entreprise. • Réussir l'évaluation finale de la FIMO voyageurs.
Compétences visées	Préparer et réaliser une mission de transport de voyageurs ; utiliser les équipements de sécurité et de contrôle ; gérer les risques, incidents et situations d'urgence ; informer et prendre en charge les passagers ; contribuer à la qualité de service.

Auto-école du Centre – 80 rue Schœlcher – 97232 Le LAMENTIN
Tél. 05 96 51 34 93 – Mail : adc-auto-ecole@wanadoo.fr
Siret : 384 621 397 000 23 – Code APE : 853 Z – Agrément préfectoral : E 26 972 000 0
Numéro de déclaration d'activité : 97 97 011 79 97

Reconnaissance obtenue	Qualification initiale de conducteur routier de voyageurs matérialisée par une attestation de formation et, après traitement administratif, par la carte de qualification de conducteur.

Programme pédagogique

Évaluation initiale - 1 heure	Bilan des connaissances relatives aux réglementations des transports, à la sécurité routière, aux techniques et aux comportements en conduite.
Thème 1 - 65 heures	Perfectionnement à la conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité : caractéristiques techniques et organes de sécurité ; conduite sûre et économique ; informatique embarquée ; optimisation de la consommation ; boîte automatisée ou automatique ; sécurité et confort des voyageurs ; conduite en situations normale et difficile. Le parcours comprend la pratique individuelle de la conduite et les commentaires pédagogiques prévus par la réglementation.
Thème 2 - 21 heures	Application des réglementations : réglementation sociale nationale et européenne ; temps de conduite et de repos ; chronotachygraphe ; qualification des conducteurs ; conventions collectives et statuts ; réglementation des transports publics, du compte propre et des services nationaux ou internationaux ; contrats et documents de transport.
Thème 3 - 35 heures	Santé, sécurité routière et sécurité environnementale : prévention des risques physiques et de l'hypovigilance ; aptitude physique et mentale ; conduite préventive ; situations d'urgence ; secourisme ; circulation et signalisation ; risques propres aux véhicules lourds ; accidents du travail ; tunnels ; passages à niveau ; criminalité et trafic de clandestins.
Thème 4 - 14 heures	Service et logistique : comportements contribuant à l'image de l'entreprise et à la qualité de service ; accueil et information des voyageurs ; prise en compte des personnes à mobilité réduite ; environnement économique du transport routier de voyageurs.
Évaluation finale - 4 heures	Test final d'évaluation des compétences acquises, correction, synthèse du stage et bilan individuel.
Pratique de la conduite	10 heures de conduite individuelle, comprenant 1 heure de manœuvres professionnelles, auxquelles s'ajoute 1 heure de commentaires pédagogiques.

Organisation de la formation

Méthodes pédagogiques	• Alternance d'apports théoriques et de mises en situation pratiques. • Études de cas, exercices et échanges d'expérience. • Démonstrations, conduite commentée et analyse de pratique. • Évaluations formatives et accompagnement individualisé.
Moyens pédagogiques	• Salles équipées d'ordinateurs et vidéoprojecteurs. • Véhicules de transport en commun adaptés à l'enseignement. • Plateau technique et aire de manœuvre.

Auto-école du Centre – 80 rue Schœlcher – 97232 Le LAMENTIN
Tél. 05 96 51 34 93 – Mail : adc-auto-ecole@wanadoo.fr
Siret : 384 621 397 000 23 – Code APE : 853 Z – Agrément préfectoral : E 26 972 000 0
Numéro de déclaration d'activité : 97 97 011 79 97

	• Tachygraphe, documents de transport et équipements embarqués. • Supports pédagogiques et EPI.
Encadrement	Formateurs référencés dans le cadre de l'agrément de l'organisme de formation et disposant des qualifications et compétences exigées pour la FIMO voyageurs.
Accessibilité	Les besoins sont recueillis dès le premier contact. Les adaptations possibles sont étudiées avec le candidat et le référent handicap, dans le respect des exigences réglementaires, de sécurité et d'aptitude médicale propres à la conduite du groupe lourd.
Contact handicap	Mme Gilberte JEAN – Tél. 06 96 20 56 28 – gilbertejean29@gmail.com

Évaluation et certification

Évaluations formatives	Questionnaires, études de cas, observations en conduite et en manœuvre, exercices de réglementation et bilans réguliers.
Évaluation de la conduite	Évaluation progressive de la conduite rationnelle, de l'utilisation des équipements, de la maîtrise du véhicule et de la prévention des risques.
Test final	Évaluation finale des compétences acquises, suivie d'une correction et d'une synthèse du stage.
Conditions de réussite	Avoir suivi l'intégralité des 140 heures de formation et satisfaire aux évaluations prévues par le programme réglementaire.
Validation	La validation donne lieu à la délivrance d'une attestation de FIMO voyageurs. Les formalités nécessaires à la carte de qualification de conducteur sont engagées selon les procédures applicables.
Documents remis	Attestation de fin de formation, résultats des évaluations et attestation FIMO voyageurs en cas de validation.

Résultats & réclamations

Indicateurs de résultats	Taux de réussite : 100 % Taux de satisfaction : 95 %
Données ADC	Taux de réussite : Nombre de stagiaires présentés / sur nombre de stagiaires admis Taux de satisfaction : Le pourcentage de satisfaction globale de la formation est calculé à partir de la moyenne des notes attribuées par les répondants sur une échelle de 1 à 5
Réclamations	Téléphone : 0596 513 493 Courriel : adc-auto-ecole@wanadoo.fr L'établissement accuse réception, analyse la demande, apporte une réponse et conserve la trace des actions engagées.

Auto-école du Centre – 80 rue Schœlcher – 97232 Le LAMENTIN
Tél. 05 96 51 34 93 – Mail : adc-auto-ecole@wanadoo.fr
Siret : 384 621 397 000 23 – Code APE : 853 Z – Agrément préfectoral : E 26 972 000 0
Numéro de déclaration d'activité : 97 97 011 79 97